

domaines, grâce aux mises au point qui y sont proposées sur plusieurs dossiers débattus, ainsi que par l’immense bibliographie – plus de 35 pages ! – rassemblée et décortiquée au sein de ce volume.

Christophe FLAMENT

Guy BRADLEY, *Early Rome to 290 BC. The Beginnings of the City and the Rise of the Republic*. Edinburgh, Edinburgh University Press, 2020. 1 vol. broché, 23,4 x 15,6 cm, 432 p. (THE EDINBURGH HISTORY OF ANCIENT ROME). Prix : 29,99 £. ISBN 978-0-748-62110-1.

C’était une gageure que de se lancer dans la rédaction d’une nouvelle histoire de la Rome des origines, particulièrement en langue anglaise, dans laquelle il existe déjà plusieurs ouvrages qui ont fait date et sont devenus des références en la matière, comme celui de Tim Cornell, *The beginnings of Rome* (1995) ou de Gary Forsythe, *A critical history of Early Rome* (2005). Nonobstant, Guy Bradley a relevé le défi de manière fort intéressante et est parvenu à produire un ouvrage qui laisse transparaître une originalité certaine. Si le plan en dix chapitres suit une progression attendue et relativement traditionnelle (considérations méthodologiques et heuristiques [chap. 1], récapitulation de nos connaissances – essentiellement archéologiques – sur l’Italie ancienne depuis l’âge du Bronze jusqu’à l’époque historique [chap. 2], discussion sur les mythes et les légendes en lien avec la fondation de Rome [chap. 3], un chapitre consacré à la royauté [chap. 4], prolongé par deux chapitres thématiques sur les problématiques traditionnelles du développement urbanistique [chap. 5] et des structures économiques et sociales [chap. 6] de la Rome archaïque, et enfin quatre chapitres dédiés à la Haute République suivant une progression chronologique [chap. 7-10]), il a le mérite de permettre au lecteur de visualiser clairement l’évolution des recherches sur la Rome archaïque depuis les deux dernières décennies. C’est là l’un des intérêts majeurs de cet ouvrage : mettre à jour de manière synthétique et systématique l’ensemble des (nombreux !) problèmes posés par la Rome des origines et des débuts de la République et affermir les bases à partir desquelles de nouvelles perspectives pourront être développées (ce que l’auteur a d’ailleurs commencé à faire lui-même, bien que l’essentiel de ses intuitions novatrices personnelles aient déjà été publiées antérieurement dans de précédents ouvrages ou articles). L’un des éléments les plus appréciables de l’ouvrage est l’exposé systématique des différentes tendances historiographiques et des nombreuses hypothèses émises par les Modernes à propos de chaque dossier abordé. Dans un domaine aussi polémique que les origines et les premiers temps de Rome, où il y a pour ainsi dire autant d’hypothèses divergentes que de chercheurs, un tel travail de synthèse et de clarification est plus que bienvenu et ne manquera pas de séduire les lecteurs qui s’intéressent de près à ces nombreuses questions. Sur le fond, on appréciera également l’utilisation croisée des sources littéraires et archéologiques, de même que la connaissance fine et détaillée par l’auteur du matériel aussi bien textuel que matériel, fruit d’une longue étude, dont la présentation dans cet ouvrage épargnera aux futurs chercheurs de nombreuses heures de collecte et de mise en perspective. La partie la plus originale de l’ouvrage concerne sans nul doute la structure sociale de la Rome archaïque et son évolution – c’est aussi en ce domaine que les recherches récentes ont été les plus intenses et ont fait le plus bouger les lignes de ce que l’on croyait acquis.

On pointera en particulier l'interprétation de ce que l'on connaît sous le nom de « sécessions » de la plèbe et qu'il faudrait, pour bien les comprendre, remettre dans le contexte de la grande mobilité des individus et des clans à l'époque archaïque. Un exemple parmi d'autres qui amène à revoir la conception traditionnelle de la société patricio-plébéienne pour accorder une plus grande place aux *gentes* et aux clans (mais quelle place exactement ?) et à nuancer le romano-centrisme affiché par les sources littéraires qu'on a souvent suivies trop fidèlement. À cet égard, tout en restant relativement prudent et modéré, l'auteur n'en conclut pas moins, au terme d'un ouvrage riche en informations, mais aussi stimulant en termes de réflexion, que « the development of Rome should be seen within the context of the wider Italian and Mediterranean environment. This has been obscured by our sources, who emphasise the internal struggles and self-determination of the Roman community » (p. 360). Une conclusion à laquelle nous ne pouvons que souscrire.

Nicolas L.J. MEUNIER

Edwin Arthur JUDGE, *The Failure of Augustus. Essays on the Interpretation of a Paradox*. Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2019. 1 vol., XII-393 p. Prix : 64,99 £. ISBN 978-1-5275-2592-4.

E.A. Judge, professeur émérite en histoire ancienne à l'Université de Macquarie (Sydney), publie à l'issue de sa carrière académique un recueil de 26 contributions. Datant entre 1996 et 2016 et revues pour la présente édition, ces contributions sont un mélange de communications orales, réalisées aussi bien pour les élèves de l'école secondaire que dans un contexte académique, et d'articles ayant déjà fait l'objet d'une publication. Elles s'articulent autour de la carrière d'Auguste, comme l'annonce l'auteur dans la préface. E.A. Judge reprend un dossier classique pour les spécialistes de la Rome antique, celui de la nature du règne d'Auguste. Sous un titre délibérément provocateur, l'auteur prend le contre-pied des études qui mettent en valeur les réussites et les réalisations d'Auguste, et propose de s'arrêter sur un aspect très peu envisagé, celui de ses échecs. Sa thèse, très succincte, est la suivante : « Augustus did not intend to become “the Founder of the Roman Empire” » (p. XII). Selon l'auteur, il n'est pas envisageable de considérer l'œuvre politique d'Auguste sous le prisme des innovations, car ce qui caractérise son règne, c'est précisément l'inverse (« caution and compromise », Postscript, p. 325). L'image du *Princeps* comme fondateur d'un nouvel ordre et à l'origine d'une nouvelle forme de gouvernement a principalement été forgée par l'historiographie moderne, bien que l'historiographie antique ait pris sa part dans cette entreprise. Cependant, et c'est ce que défend l'auteur, cette image ne correspond pas à la réalité. Au contraire, la marque de fabrique de l'héritier de César est l'affirmation, à travers ses actes et la position qu'il occupe, de la continuité avec les figures républicaines et du respect de la tradition. La thèse de l'auteur se décline en fait en plusieurs arguments, explicités au fil de différents articles, certains étant parfois redondants. Mon objectif principal ici est de proposer aux lectrices et lecteurs de remettre en ordre ces arguments, qui constituent le cœur des réflexions d'E.A. Judge. Je remercie Aaron J. Kachuck pour ses suggestions. (1) L'auteur commence par rappeler qu'Auguste n'est pas à l'origine d'un changement de constitution, précisément car il n'existe pas de constitution romaine (le modèle de *Staatsrecht* de Mommsen, que la